

## Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre un feu naissant dans son environnement de travail
- Etre capable de donner l'alerte, reconnaître les extincteurs pour leur utilisation et leur mise en œuvre afin de lutter contre le feu
- Connaître les dangers du feu et savoir s'en protéger
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation

## Pré-requis / Public :

- Aucun pré requis
- Tous les salariés des entreprises privées ou publiques

## Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, tableau blanc
- Bas à feu
- Différents types d'extincteurs (à poudre, à eau...)

## Méthodes Pédagogiques :

- Théorie en salle
- Pratique en extérieur

## Modalités et délais d'accès :

Selon planning

## Code du travail - Art. R 4227-39 du code du travail :

« les chefs d'entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout début d'incendie puisse être rapidement et effectivement combattu. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu tous les six mois. »

## Programme :

### THEORIE

Redécouverte et regard sur son établissement, dans le cadre d'un incendie, la conduite à tenir, les différents n° de secours, les moyens de lutte contre l'incendie, les cheminements d'évacuation.

### **1-Conditions d'existence d'un incendie**

- Le triangle du feu
- Les différents combustibles
- Le comburant
- Les énergies d'activation

### **2-Classification des feux**

- La prévention, - Les consignes
- L'Alarme, - L'Alerte
- Le Message d'Alerte

### **3 Les moyens de première intervention**

- Présentation des différents types d'extincteurs, Leurs rôles
- Leurs compositions et effets
- Présentation de leur utilisation

### PRATIQUE

- Exercices de maniement des extincteurs

**Validation :** A l'issue de la formation, afin d'attester les capacités du candidat à accomplir les tâches confiées, une évaluation THEORIQUE est réalisée.

Si réussite aux épreuves, une attestation de stage de réussite est délivrée.

## Lieu :

Must formation

## Horaires et conditions :

8h – 12h / 13h – 16h

Repas de midi à la charge du stagiaire

**Tarif :** Sur demande

**Formules possibles :** Intra dans vos locaux, Inter ou sur mesure, nous consulter

[contact@mustformation.com](mailto:contact@mustformation.com)